

PLAN D'ACTION 2006-2011

**POLITIQUE DE LA FAMILLE**



*Faire de la famille une priorité, tous ensemble*

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
MOT DU CONSEILLER DE VILLE POUR L'ARRONDISSEMENT.....	4
MOT DE LA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT ET RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
LE COMITÉ DIRECTEUR.....	6
PORTRAIT DES FAMILLES ANGEVINES.....	7
La population.....	8
Les familles.....	9
Les revenus et la scolarité.....	10
L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU – DES SERVICES DE QUALITÉ.....	11
Le conseil d'arrondissement et de ville – des responsabilités partagées.....	11
L'arrondissement d'Anjou.....	11
La Direction d'arrondissement.....	11
La Direction culture, sports, loisirs et développement social.....	12
La Direction travaux publics.....	12
La Direction aménagement urbain, le génie et les services aux entreprises.....	12
La Direction services administratifs.....	12
La Direction affaires publiques et du greffe.....	13
DÉFINITION DE LA FAMILLE.....	14
MISSION.....	15
ORIENTATIONS.....	15
SYNTHÈSE DES OBJECTIFS SUPPORTANT L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION.....	16
1. HABITATION.....	17
2. SÉCURITÉ.....	18
3. CIRCULATION, TRANSPORT.....	20
4. MILIEU DE VIE.....	22
5. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE.....	33

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## MOT DU MAIRE

Chers citoyens et chères citoyennes,

C'est dans le cadre de la *Semaine québécoise de la famille* et lors de la *Fête de la famille* qui s'est tenue dans l'arrondissement d'Anjou en mai 2005 que nous lançons les travaux devant mener à l'adoption d'une politique de la famille et d'un plan d'action. C'est maintenant chose faite. Notre politique de la famille, la première à être élaborée par un arrondissement de Montréal, contribuera à faire d'Anjou un lieu privilégié où famille et qualité de vie sont synonymes.

Nous sommes très fiers de cette nouvelle politique, qui s'appuie sur les services de l'administration municipale et sur la collaboration des organismes et de la population. Grâce à tous, nous sommes convaincus de développer une approche qualité-famille dans l'ensemble des services de l'administration municipale.

Cette politique permet dorénavant à Anjou d'adapter ses façons de faire et de mettre en place des mesures concrètes pour répondre aux nouveaux besoins des familles. Votre conseil d'arrondissement choisit ainsi, clairement, de faire de la famille l'une de ses grandes priorités. Nous devons travailler tous ensemble pour valoriser la présence de nos familles sur notre territoire.

Tel que promis, vous constaterez que notre plan d'action est ambitieux et assorti de mesures concrètes. C'est ce plan d'action que nous allons mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Je profite de l'occasion pour remercier le Comité directeur famille qui, sous le leadership de notre conseiller d'arrondissement, Mme Andrée Hénault, a mené de main de maître les travaux. Votre participation est toujours appréciée et constitue le gage de notre succès.



Luis Miranda  
Maire de l'arrondissement

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MOT DU CONSEILLER DE VILLE POUR L'ARRONDISSEMENT

Chers citoyens, chères citoyennes,

C'est avec grand plaisir que le Comité directeur famille de l'arrondissement d'Anjou a déposé au Conseil, pour adoption, la présente politique de la famille. Le Comité estime que la politique met de l'avant un cadre de référence et un plan d'action précis et complet qui feront de l'arrondissement d'Anjou un lieu qui permet aux familles d'y bien vivre, de tisser des solidarités et d'y trouver les services dont elles ont besoin.

Cette politique est définitivement axée sur le bien-être de nos familles. De plus, un conseiller responsable des questions de la famille sera nommé pour en assurer le suivi. Ce conseiller sera soutenu par un comité de suivi composé de citoyens et de citoyennes. Cela permettra d'en faciliter l'application et de matérialiser les partenariats avec les intervenants des milieux communautaire, institutionnel et des affaires.

Notre vision : *faire de la famille une priorité, tous ensemble*. C'est ce travail collectif qui nous permettra d'atteindre des résultats sans précédent.



Conseiller de ville pour l'arrondissement

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### **MOT DE LA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT ET RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE**

Chers citoyens, chères citoyennes,

La politique de la famille vient marquer le caractère positif de la parentalité et établit des conditions favorables au bien-être des familles au cœur de la collectivité angevine.

C'est avec un vif plaisir que je siège à la table du Comité directeur famille depuis plus d'un an déjà, et que ses membres et moi veillons à ce que la politique de la famille de l'arrondissement d'Anjou fasse écho sur la place publique. Je tiens d'ailleurs à les remercier chaleureusement du soutien qu'ils m'apportent dans l'accomplissement de mes tâches.

Pour nos familles angevines, je veux ce qu'il y a de mieux. Je veux des enfants enjoués. Je veux des parents heureux de leur milieu de vie. Je veux que la fierté d'être parents règne en maître partout sur notre territoire.

Il importe de rester unis – élus du conseil d'arrondissement, membres du Comité directeur famille, cadres et employés municipaux, organismes bénévoles, dirigeants et dirigeantes d'entreprises, citoyens et citoyennes – pour poser des actions concrètes en faveur des familles.

L'engagement personnel des divers partenaires est le meilleur gage de succès de cette entreprise d'envergure. Et tout me porte à croire que chacun de nous continuera de vivre au travers la politique de la famille de notre arrondissement une aventure tout à fait merveilleuse dans les années à venir.

Vive les familles! Vive les familles angevines épanouies!



Conseillère d'arrondissement et  
responsable de la politique de la famille

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## AVANT-PROPOS

C'est en mai 2005 que l'arrondissement d'Anjou annonçait aux familles son projet d'élaboration et d'adoption d'une politique de la famille. Dès lors, le conseil d'arrondissement a mis en place un Comité directeur famille, composé de Jacinthe Labbé, d'Isabelle Leblond et d'Andrée Hénault, ainsi que d'Hélène Bouchard, de Linda Lafrenière et de Jacques Rioux.

Le rôle du Comité directeur famille fut multiple : identifier les enjeux touchant les familles angevines; s'approprier les différents concepts liés à une politique de la famille municipale et les traduire concrètement, en fonction des réalités identifiées dans la collectivité; promouvoir les valeurs familiales et susciter une culture organisationnelle tournée vers les familles au sein de l'administration municipale. Ce mandat se poursuivra par le biais d'un Comité de suivi que l'arrondissement nommera à cette fin.

La politique de la famille sert de cadre de référence aux actions et aux activités de l'arrondissement d'Anjou. Ainsi, Anjou entend s'assurer que l'ensemble des actions qui découlent de ses activités soient évaluées au regard de l'impact qu'elles ont sur les familles. Pour arriver à établir un tel cadre de travail pour l'administration municipale, le Comité s'est réuni à quelques occasions et a collaboré avec le personnel de l'arrondissement et les acteurs de la collectivité – partenaires, organismes, milieu des affaires, etc. – pour déterminer des objectifs qui tiennent compte de la définition des familles de l'arrondissement d'Anjou et des besoins de celles-ci. Le Comité a également tenu une consultation publique permettant aux citoyens et aux citoyennes de s'exprimer sur celle-ci.

Le Comité tient à remercier l'ensemble des Directions qui ont collaboré à son élaboration. Le Comité tient également à remercier les participants à la séance de travail élargie qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin 2005 et aux participants à la consultation publique.

## LE COMITÉ DIRECTEUR

Andrée Hénault, Conseiller d'arrondissement  
Isabelle Leblond, Présidente du Regroupement des Organismes et des CitoyenNEs Humanitaires d'Anjou (ROCHA)  
Jacques Rioux, Directeur d'arrondissement

Hélène Bouchard, Directrice, Culture, sports, loisirs et développement social  
Jacinthe Labbé, Directrice des services communautaires, CSSS de la Pointe-de-l'Île, CSSS Mercier-Est/Anjou  
Linda Lafrenière, Chef de division, administration et logistique

**Accompagnement et rédaction** : Nathalie St-Pierre  
Octane, architecture stratégique et communication

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## PORTRAIT DES FAMILLES ANGEVINES

C'est en 1956 que sont jetées les premières bases de ce qui est aujourd'hui l'arrondissement d'Anjou. Autrefois ville, c'est en vertu de la loi 170, adoptée en 2000, que celle-ci a été transformée en l'un des 27 grands territoires nommés « arrondissements » dont se compose l'actuelle ville de Montréal.

Situé dans le secteur nord-est de l'île de Montréal, au carrefour de l'autoroute Métropolitaine et de l'autoroute Transcanadienne, le territoire de l'arrondissement d'Anjou, qui correspond au territoire de l'ancienne ville, dispose d'une superficie de 14,6 km<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, l'arrondissement d'Anjou offre des services de proximité, culturels, sportifs et communautaires, pour tous les goûts et tous les âges. L'arrondissement dispose de plusieurs parcs et espaces verts bien aménagés ainsi que d'écoles primaires et secondaires. Les infrastructures desservent à la fois le secteur résidentiel, les commerces et les manufacturiers présents sur le territoire.

La population de l'arrondissement d'Anjou est de 38 015 habitants, d'après le dernier recensement publié par Statistique Canada en 2001, bien que quelque 700 personnes additionnelles habitent maintenant l'arrondissement. De plus, près de 35 000 travailleurs sont présents quotidiennement sur le territoire, ce qui ajoute à l'utilisation des services et des infrastructures de l'arrondissement.

ANJOU				
Groupes d'âges	1991	1996	2001	Variations (%) 1991-2001
<b>0-4 ans</b>	1 940	2 025	1 810	- 6,7 %
<b>5-11 ans</b>	2 605	2 520	2 865	10,0 %
<b>12-17 ans</b>	2 535	2 305	2 130	- 16,0 %
<b>18-24 ans</b>	3 790	3 355	3 210	- 15,3 %
<b>25-39 ans</b>	9 725	8 850	7 825	- 19,5 %
<b>40-54 ans</b>	8 000	8 350	8 795	9,9 %
<b>55-64 ans</b>	4 470	4 595	4 890	9,4 %
<b>65-74 ans</b>	2 900	3 615	4 165	43,6 %
<b>75 ans et plus</b>	1 290	1 710	2 365	83,3 %
<b>0-17 ans</b>	<b>7 080</b>	<b>6 850</b>	<b>6 805</b>	<b>- 3,9 %</b>
<b>55 ans et plus</b>	<b>8 660</b>	<b>9 920</b>	<b>11 420</b>	<b>31,9 %</b>
<b>Total</b>	37 205	37 300	38 015	3,6 %

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## La population

La population d'Anjou est relativement stable en nombre bien qu'il y ait une diminution de la population active (18-54 ans) de 7,9 %. L'arrondissement d'Anjou doit maintenant composer avec une population vieillissante, d'une part puisqu'il y a une diminution marquée de jeunes enfants et d'adolescents entre 1996 et 2001, au-delà de 6,7 % pour la tranche d'âge des 0-4 ans et, d'autre part, puisque la population des plus de 55 ans est en augmentation de 31,9 %. Conséquemment, entre 1996 et 2001, l'âge médian<sup>1</sup> est passé de 39,3 à 40,9 ans. La population dont l'âge est supérieur à 65 ans dans l'arrondissement d'Anjou, soit 17 %, est supérieure à celle du Québec qui est de 13 %. On remarque également que le nombre d'enfants de 12 à 17 ans est également en régression (-16 %).

La répartition territoriale par paroisse des 0-17 ans démontre une diminution globale du nombre et du pourcentage des 0-17 ans de 3,9 %. La plus grande diminution se situe dans les paroisses de Saint-Conrad et de Jean XXIII.

RÉPARTITION PAR PAROISSE								
Groupes d'âges	Saint-Conrad		Notre-Dame d'Anjou		Jean XXIII		Total Anjou	
	1991	2001	1991	2001	1991	2001	1991	2001
<b>0 – 4 ans</b>	605	505	665	650	670	655	1940	1810
<b>5 – 11 ans</b>	735	755	950	1075	920	1035	2605	2865
<b>12 – 17 ans</b>	630	590	930	785	975	755	2535	2130
<b>Total</b>	<b>1970</b>	<b>1850</b>	<b>2545</b>	<b>2510</b>	<b>2565</b>	<b>2445</b>	<b>7080</b>	<b>6805</b>

<sup>1</sup> Selon Statistique Canada, le montant médian est la valeur qui se trouve au centre d'un ensemble de données (par exemple : 16, 24 et 48, le chiffre 24 est le médian). Si le nombre d'observations est pair, la médiane est la moyenne des deux observations centrales. L'avantage de la médiane, c'est qu'elle est moins influencée par les valeurs extrêmes que la moyenne.



# PLAN D'ACTION 2006-2011

## Les familles

L'arrondissement d'Anjou comprend 6 270 familles avec enfants. Au total, 30 020 personnes vivent en familles. De ces familles, l'arrondissement compte 2 105 familles monoparentales avec enfants, soit 19 % de l'ensemble des familles (incluant les familles sans enfants), alors que la même moyenne québécoise est de près de 17 %. La taille moyenne des familles de l'arrondissement est de 2,7 personnes, avec en moyenne 0,9 enfant par famille. Ces deux taux sont inférieurs aux moyennes montréalaises qui atteignent respectivement 2,9 et 1,1. L'arrondissement d'Anjou affiche l'une des plus faibles moyennes des 27 arrondissements en ce qui concerne la taille des familles, taille qui a d'ailleurs diminué entre 1991 et 2001<sup>2</sup>. En somme, il s'agit d'un des plus bas nombres d'enfants par famille de Montréal.

<b>PERSONNES VIVANT AVEC DES ENFANTS (FAMILLES BI OU MONOPARENTALES)</b>	<b>FAMILLES AVEC DEUX PARENTS</b>	<b>FAMILLES MONO-PARENTALES</b>
<b>Saint-Conrad</b>	1 555	625
<b>Notre-Dame-d'Anjou</b>	2 305	700
<b>Jean XXIII</b>	2 410	780
<b>Total de l'arrondissement</b>	<b>6 270</b>	<b>2 105</b>
Pourcentage des familles monoparentales		33,6 %

<sup>2</sup> Observatoire économique et urbain, Service du développement économique et du développement urbain, Profil socio-économique – Arrondissement d'Anjou, Juillet 2003, p. 3

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### **Les revenus et la scolarité**

Le revenu moyen des ménages angevins, de 50 217 \$, est supérieur à la moyenne québécoise (49 998 \$) et à celle de Montréal (49 429 \$).

Le revenu des familles (avec ou sans enfant) est légèrement supérieur. Il en est de même pour le revenu moyen des familles monoparentales qui est supérieur à la moyenne québécoise. Toutefois, 8 130 personnes vivent sous le seuil de la pauvreté.

La majorité des résidents de l'arrondissement d'Anjou a le français pour langue maternelle (76,7 %); 3,7 % de la population ne parle que l'anglais alors que 19,6 % a une autre langue maternelle. Par ailleurs, Anjou connaît une augmentation marquée relativement à l'immigration allophone sur son territoire. En effet, les allophones totalisent 19,3 % de la population en 2001, soit une augmentation de 19,1 % depuis 1996 et de 60 % depuis 1991.

La population de l'arrondissement est relativement peu scolarisée comparativement à la population montréalaise. Ainsi, seulement 21,9 % possèdent un diplôme universitaire contre 30,3 % à Montréal. Notons toutefois que 20,3 % de la population générale du Québec détient un diplôme universitaire, ce qui est un peu moins qu'à Anjou. 15,6 % des résidents âgés de 20 ans et plus n'ont pas atteint un niveau de scolarité de 9<sup>ie</sup> année, comparativement à 14,7 % à Montréal.

<b>SCOLARITÉ</b>					
	<b>Moins d'une 9<sup>e</sup> année</b>	<b>De la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année</b>	<b>Diplôme d'une école de métiers</b>	<b>Études collégiales</b>	<b>Études universitaires</b>
<b>ANJOU</b>	15,6 %	31,2 %	10,2 %	21,1 %	21,9 %
<b>MONTRÉAL</b>	14,7 %	25,5 %	8,1 %	21,3 %	30,3 %
<b>QUÉBEC</b>	15,9 %	31,0 %	11,5 %	21,3 %	20,3 %

De plus, chez les jeunes de 15 à 24 ans, peu fréquentent une institution scolaire puisque 36,7 %, soit 1 570, sur une population totale de 4 270 jeunes, ne vont pas à l'école contre 31,6 % des jeunes montréalais. Ce nombre est d'ailleurs en progression de 9 % depuis 1996.

En somme, l'arrondissement d'Anjou connaît une diminution de sa population active ainsi que des jeunes de 0 – 17 ans et sa population est vieillissante. De plus, l'arrondissement connaît un apport très important de nouveaux arrivants sur son territoire qui sont des allophones. Enfin, bien que le revenu moyen soit plus élevé que la moyenne québécoise, il n'en demeure pas moins que le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté est élevé.

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU – DES SERVICES DE QUALITÉ

### **Le conseil d'arrondissement et de ville – des responsabilités partagées**

Le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion des services de proximité, soit :

- La prévention en matière de protection contre les incendies;
- L'enlèvement des déchets domestiques et des matières résiduelles;
- Le soutien financier aux organismes de développement économique local, communautaire et social;
- L'aménagement et la gestion des parcs et des équipements locaux sportifs, culturels ou de loisirs;
- L'organisation des loisirs sportifs et socioculturels;
- La voirie locale, la délivrance des permis;
- Les assemblées publiques de consultation pour des modifications aux règlements d'urbanisme;
- La consultation et l'information de la population.

Quant au Conseil de ville, celui-ci voit, entre autres, à l'aménagement et à l'urbanisme, au développement communautaire, économique et social, aux grands axes routiers municipaux, à la production et la distribution de l'eau potable, à l'assainissement des eaux ainsi qu'à la protection contre les incendies.

### **L'arrondissement d'Anjou**

L'ensemble des services de l'arrondissement d'Anjou est concerné par les familles, et ce, quotidiennement. En effet, la plupart des services de l'administration municipale ont des contacts directs avec les familles et ils doivent répondre à de nombreuses demandes.

### ***La Direction d'arrondissement***

La Direction d'arrondissement planifie, coordonne et gère l'ensemble des activités de l'arrondissement. Son personnel assiste aux séances de travail et aux assemblées publiques du conseil d'arrondissement et recommande à celui-ci toutes les actions requises pour la bonne gestion de l'arrondissement. Le personnel voit également à la réalisation des décisions des élus en collaboration avec les différents services municipaux. Le directeur d'arrondissement, sous l'autorité du maire et des conseillers d'arrondissement, est le principal gestionnaire de l'organisation municipale. Il organise et contrôle les activités des services municipaux et établit la concertation avec les organismes extérieurs, la Ville de Montréal, l'agglomération et les gouvernements.

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## ***La Direction culture, sports, loisirs et développement social***

La Direction culture, sports, loisirs et développement social a pour mission de promouvoir les loisirs, les sports, la culture et la vie communautaire et d'en faciliter l'accès aux personnes désireuses de bénéficier de ces services.

À cet effet, la Direction assure la planification et la réalisation des programmes sous sa gouverne tels que les activités dans les bibliothèques, la diffusion culturelle, les camps de jour *Ateliers-Soleil*, les activités consacrées aux personnes handicapées intellectuellement, celles pour le tennis et la piscine, etc.

De plus, la Direction a également comme mandat de soutenir les associations angevines accréditées dans la réalisation de leur offre de service auprès des citoyens, dans les quatre secteurs d'activité. Ce soutien peut prendre diverses formes comme le prêt de locaux et de terrains sportifs, l'accès à l'autobus municipal et au service de photocopie, un soutien pour les ressources humaines, etc.

Enfin, la Direction a la responsabilité de la gestion et de l'entretien des installations, des parcs et des immeubles nécessaires à la réalisation des diverses activités, tant municipales qu'associatives.

## ***La Direction aménagement urbain, le génie et les services aux entreprises***

La Direction aménagement urbain, le génie et les services aux entreprises veille principalement à l'aménagement du territoire, à la réfection et à la construction des infrastructures nécessaires (routes, trottoirs, aqueduc, etc.). Le personnel voit également aux questions touchant l'environnement – le recyclage, la récupération des déchets dangereux et l'application des règlements entourant les pesticides. Le directeur et son personnel voient à l'application des règlements de zonage, de lotissements de construction, de nuisances, de l'utilisation de l'eau potable et des normes nécessaires au développement harmonieux et intégré de l'arrondissement. Ils s'occupent également de l'octroi des différents permis de construction ou autres nécessaires aux citoyens et aux citoyennes ou aux entreprises. Les questions de sécurité publique – police, prévention des incendies et mesures d'urgence – ainsi que de celles qui touchent les transports en commun relèvent de cette Direction. C'est dans cette Direction que se fait la surveillance et le contrôle des travaux réalisés par l'arrondissement ou confiés à des firmes professionnelles externes.

Enfin, la responsabilité du service aux entreprises, notamment le développement industriel et corporatif, relève également de cette Direction.

## ***La Direction travaux publics***

La Direction travaux publics comporte cinq secteurs distincts : la voirie, la mécanique, la propreté, l'embellissement et les bâtiments, et la signalisation. Ce service joue donc un rôle clé au niveau de l'entretien quotidien et préventif des rues (nettoyage et déneigement), des bâtiments municipaux, des équipements et du parc de véhicules. Le directeur et son équipe voient également à la propreté de la municipalité par le biais du nettoyage des poubelles disponibles dans les rues de l'arrondissement et à l'embellissement du territoire grâce à la plantation d'arbres et de plantes et à l'entretien des pelouses. Enfin, les travaux publics s'occupent du réseau d'éclairage public, des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que des stations de pompage des eaux usées.

## ***La Direction services administratifs***

La Direction services administratifs planifie, contrôle et assure le suivi des opérations financières, les questions touchant les ressources humaines et de l'informatique de l'administration de l'arrondissement. Dans le but de dispenser des services de qualité aux meilleurs coûts possibles, cette Direction gère les principales activités liées à la préparation du budget et des rapports financiers annuels. Elle est responsable des comptes payables et de la paie. En matière de ressources humaines, elle a pour principal mandat de voir à la planification, à l'élaboration et au contrôle des activités liées à la gestion du personnel. La directrice conseille les gestionnaires et leur fournit un soutien dans l'administration des politiques et des conditions de travail, les négociations ainsi que l'application et l'interprétation des différentes conventions collectives de travail. Elle administre également les avantages sociaux, les régimes d'assurances collectives, les dossiers de recrutement, de formation et de santé et de sécurité au travail.

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### ***La Direction affaires publiques et du greffe***

Cette Direction a la responsabilité de gérer et de conserver tous les documents officiels de l'arrondissement. C'est également au secrétaire du conseil d'arrondissement que les citoyens doivent s'adresser pour obtenir toute copie d'un document officiel émis par l'arrondissement ou pour transmettre de la correspondance destinée au conseil d'arrondissement. Elle voit à la diffusion des avis publics et reçoit les soumissions à la suite des appels d'offres. Cette Direction s'occupe des communications, des archives et des ressources en ligne de l'arrondissement. Les informations relatives aux décisions du conseil d'arrondissement et aux actions menées par les Directions de l'arrondissement sont diffusées par le biais de différents véhicules d'information comme le bulletin d'information *Regards sur Anjou*, de la publicité à l'occasion dans l'hebdomadaire local et par le site Internet de l'arrondissement. Cette Direction est également responsable de la réception et du traitement des plaintes et des requêtes des citoyens et, au besoin, elle fait le lien avec les autres directions de l'arrondissement. Ses activités couvrent notamment l'accueil des citoyens, leur orientation et demandes d'information, les assermentations, la délivrance de certificats et la perception de certaines redevances (taxes, contraventions, etc.).

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## DÉFINITION DE LA FAMILLE

C'est la définition de la famille qui détermine la taille de la population visée et la pertinence des actions entreprises à la suite de l'adoption de la politique de la famille. La politique de la famille de l'arrondissement d'Anjou s'appuie sur la définition suivante :

***La famille est la cellule de base de la socialisation et du développement socio-affectif des enfants. Celle-ci est composée de tout groupe parent-enfant unis par des liens multiples et variés (couples avec enfants, familles monoparentales, parents adoptifs, familles d'accueil, familles intergénérationnelles ou recomposées, familles avec enfants éprouvant des difficultés ou handicapés, etc.) et provenant de cultures diverses. La famille est le lieu par excellence de soutien réciproque entre ses membres, et ce, tout au long de leurs différents cycles de vie respectifs (familles en phase d'établissement, avec un ou des jeunes enfants, avec enfants d'âge scolaire ou jeunes travailleurs, nouveaux arrivants, etc.).***

En somme, les membres d'une famille peuvent être d'âge varié et les liens qui les unissent peuvent être divers. La politique, par sa définition, met en lumière le fait que la famille est le lieu privilégié d'apprentissages nombreux, tout au long de la vie des membres qui la composent et pour toutes les familles, peu importe leur appartenance culturelle.

# PLAN D'ACTION 2006-2011

## MISSION

La mission a pour objet d'expliciter la raison d'être de la politique de la famille. Elle définit un cadre d'action général, qui répond à l'interrogation *pourquoi adopter une politique de la famille municipale*.

***L'arrondissement d'Anjou met en place une politique de la famille, démontrant ainsi son leadership à mobiliser l'ensemble de la collectivité au mieux-être de ses familles et à une meilleure qualité de vie et de services.***

***Il se dote d'un cadre de référence et d'intervention pour l'administration municipale et les élus qui mise sur la cohérence de ses actions, au bénéfice des familles, et sur la cohésion et la collaboration entre les services et celle qu'il entretient avec ses partenaires.***

***Il valorise l'engagement de l'ensemble de ses citoyens et de ses citoyennes envers les familles ainsi que l'engagement des familles envers la collectivité.***

***L'arrondissement, à partir des ressources dont il dispose, administre, aménage et rend accessible l'ensemble de ses services et de son territoire avec la préoccupation de toujours mieux répondre aux besoins de ses familles.***

## ORIENTATIONS

Les orientations doivent préciser l'application de la politique de la famille. Au-delà de la mission, les orientations donnent les balises nécessaires à l'élaboration et à l'adoption de mesures concrètes; il s'agit d'une réponse à l'interrogation du *comment*. C'est ainsi que la politique finale permet à toute l'administration municipale de penser et d'agir pour les familles. Chaque fois que l'administration, les élus, un comité ou une commission décide d'intervenir, ils tiendront compte des éléments suivants :

***Préconiser un projet de vie pour nos enfants***

***L'arrondissement d'Anjou met en place une politique de la famille qui soutient les familles angevines dans leurs efforts quotidiens vers un projet de vie de qualité pour les membres de leur famille.***

***L'arrondissement d'Anjou favorise le développement des familles à titre de lieu de transmission de valeurs et du développement de solidarités.***

***L'arrondissement d'Anjou entend intensifier la présence des familles sur son territoire, dans un souci d'harmonisation et de grande mixité culturelle, économique et démographique.***

***Les mesures déployées tiennent compte des limites (géographique, ressource, etc.) de l'arrondissement et des compétences qui lui sont propres.***

***La politique de la famille s'applique à tous les secteurs de l'administration municipale. Des objectifs d'évaluation de rendement et des communications régulières avec la population sont mis en place, dans un souci de transparence et de succès dans les suivis découlant de la politique de la famille.***

***L'arrondissement d'Anjou déploie sa politique de la famille sur la base d'une collaboration soutenue des différents acteurs de la collectivité dans le respect de la mission de chacun.***

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### **SYNTHÈSE DES OBJECTIFS SUPPORTANT L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION**

- Développer des activités familles sur le territoire afin d'augmenter le sentiment d'appartenance
- Augmenter l'offre de services culture, sports, loisirs et développement social
- Faciliter l'accès aux services à toutes les familles sur l'ensemble du territoire
- Faciliter la participation des familles aux activités et à la vie démocratique de l'arrondissement
- Faciliter les communications auprès des familles
- Augmenter les opportunités pour les familles de s'installer dans l'arrondissement
- Poursuivre l'entretien des rues, des trottoirs et l'embellissement des quartiers
- En matière de transport, faciliter les déplacements des familles
- Assurer la sécurité des familles sur le territoire
- Assurer une gestion responsable des espaces verts
- Valoriser le réseau des partenaires qui participent grandement à l'amélioration du bien-être des citoyens
- Faire d'Anjou un arrondissement où la qualité de vie est importante où il fait bon vivre



## PLAN D'ACTION 2006-2011

### 1. HABITATION

L'accessibilité à la propriété est le premier élément qui est pris en compte par un jeune ménage quand vient le temps de choisir ou d'acquérir une propriété pour y élever des enfants.

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
1.1. Améliorer la cohabitation entre les zones résidentielles et les zones industrielles (création de zones tampons à proximité) afin d'améliorer la qualité de vie des familles	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Préoccupation constante de la Direction de l'aménagement urbain
1.2. Lorsque possible, collaborer au développement de logements sociaux et coopératifs pour les familles à faible revenu	n/a							X		Actuellement, pas de terrain disponible
1.3. Au près de la Ville de Montréal et de concert avec d'autres arrondissements, intervenir pour identifier les moyens de développer un programme d'accession à la propriété (achat de première propriété dans l'arrondissement, etc.). Développer un programme d'aide à la rénovation résidentielle destiné aux jeunes familles et rendre l'information accessible	n/a	X	X					X		Programme accession à la propriété de la Ville de Montréal, formulaires et informations disponibles à la Direction de l'aménagement urbain
1.4. Étudier la faisabilité de modifier le règlement de zonage pour favoriser l'adaptation de résidences existantes en résidences intergénérationnelles	n/a	X	X					X		Évaluation par la Direction de l'aménagement urbain
1.5. Être vigilant dans l'attribution de permis pour certains commerces afin d'offrir un milieu de vie approprié aux familles	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Poursuite de la vigilance
1.6. En collaboration avec les propriétaires, identifier et mettre sur pied des projets spéciaux pour améliorer les bâtiments dans les secteurs défavorisés	n/a	X	X	X				X		Application du programme de revitalisation urbaine de la Ville de Montréal

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### 2. SÉCURITÉ

La sécurité est le deuxième élément qui affecte la décision d'élever une famille à Anjou. Le volet sécurité dont il est question concerne plusieurs aspects dont, entre autres, la sécurité des biens et des personnes, les actes d'incivilité et de délinquance, la circulation et le déplacement en transport en commun.

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
2.1. Maintenir et améliorer l'entretien et la surveillance des parcs	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Révision de la description de fonction des surveillants et une supervision accrue
2.2. Minimiser les déplacements des camions et des véhicules sur les terrains municipaux (parcs) pour assurer la sécurité des enfants	Total : ± 3 000 \$ ○ Affiches, posters, etc. ○ Directive, consignes	X	X	X	X	X	X	Contremaîtres		○ Amélioration de l'apparence générale des espaces verts ○ Réduction des dommages inutiles dans les espaces verts ○ Réduction de certains coûts indirects d'entretien
2.3. Lors d'intervention au niveau de la circulation, tenir compte d'une façon plus élevée de la sécurité des piétons	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Sécurité des piétons accrue
2.4. Accroître la présence policière à proximité des parcs et des corridors scolaires	n/a	X							Poste de quartier 46	Révision des corridors scolaires
2.5. Créer un outil (carte) pour identifier les différents lieux problématiques concernant les gangs de rue	n/a			X				X	Poste de quartier 46	Accroissement de la sécurité des citoyens
2.6. Revoir la durée des feux de circulation aux intersections pertinentes pour permettre le passage sécuritaire des familles	n/a	X	X	X				X	Poste de quartier 46	En révision

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### SÉCURITÉ (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
2.7. Poursuivre la surveillance en vue d'assurer le respect de la vitesse, particulièrement près des parcs et des écoles	n/a	X	X	X	X	X	X		Poste de quartier 46	Ajouter des signalisations de type <i>attention aux enfants</i> ou <i>penser à nos enfants</i> Augmenter la visibilité policière
2.8. Favoriser et s'assurer que le poste de quartier 46 tienne régulièrement une séance d'identification des enfants et des jeunes du territoire (carnet avec photo et empreintes); lors de la journée famille, journée portes ouvertes...	n/a	X	X	X	X	X	X		Poste de quartier 46	Plus d'information aux familles
2.9. S'assurer de l'éclairage adéquat des édifices municipaux, des parcs et des quartiers résidentiels	n/a	X	X	X	X	X	X	Travaux publics		Vérification de l'éclairage et émondage possible

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### 3. CIRCULATION, TRANSPORT

Ce thème traite des questions du déplacement des personnes et des biens et dans le respect, entre autres, des orientations du plan de transport, de la stratégie de développement durable et du plan d'urbanisme. L'automobile a eu ses heures de gloire, ne devrait-on pas tendre à redonner de la place aux piétons et aux modes de transport plus actifs tels que la marche, le vélo, le patin à roues alignées, etc.

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
3.1. Améliorer les infrastructures existantes : la signalisation, les pistes cyclables...	Selon les budgets disponibles	X	X	X	X	X	X	X		Amélioration de la qualité de vie des résidents d'Anjou
3.2. En vue de favoriser un rapprochement et une sensibilisation des familles sur les opérations effectuées par l'arrondissement, mettre sur pied une journée-rencontre (de style pique-nique) en présence de représentants de l'arrondissement et y tenir une exposition, avec explications, sur le fonctionnement des véhicules et la sécurité auprès des enfants	Salaire 2006 : 10 employés (3 250 \$) TOTAL : 19 000 \$ (Travaux publics seulement)  Journée portes ouvertes annuelle	X	X	X	X	X	X	X		Promotion du travail réalisé par les employés municipaux auprès de la population angevine
3.3. Favoriser le développement des pistes cyclables et l'accès entre l'arrondissement d'Anjou et les autres arrondissements avoisinant ainsi que l'accès au fleuve ou à la rivière des Prairies en tenant compte prioritairement des besoins de déplacements des familles	Selon les budgets disponibles	X	X	X	X	X	X	X	- Ville de Montréal - Consultants	Poursuite de la démarche d'aménagement
3.4. Faciliter l'accès aux écoles et aux centres de la petite enfance en développant une signalisation sécuritaire ou tout autre aménagement	n/a	X	X	X	X	X	X	X	Poste de quartier 46	Amélioration selon les besoins

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### CIRCULATION, TRANSPORT (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
3.5. Apprès de la Société de transport de Montréal, faire la demande pour réorganiser le transport en commun aux endroits pertinents et dans l'axe nord/sud, en vue de faciliter les déplacements des familles	n/a		X	X				X	Société de transport de Montréal	Représentation auprès de la Société de transports de Montréal
3.6. Changer l'arrêt d'autobus 85 au coin de Des Ormeaux et Chaumont pour augmenter la sécurité		X	X					X	Société de transport de Montréal	Représentation auprès de la Société de transports de Montréal
3.7. Améliorer l'accueil dans les transports en commun des familles se déplaçant avec des poussettes			X	X				X	Société de transport de Montréal	Représentation auprès de la Société de transports de Montréal

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### 4. MILIEU DE VIE

La qualité d'un milieu de vie fait aussi toute la différence dans la décision de demeurer ou de s'établir dans une ville. Les éléments à considérer sont, entre autres : la qualité de vie des personnes (la santé des adultes et des enfants, l'accessibilité universelle, la convivialité des rapports entre les personnes, les jeunes); le développement durable, les noyaux villageois; les espaces verts et bleus, les parcs.

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.1. En partenariat avec les organismes, continuer d'offrir l'accès à l'autobus municipal pour des sorties familiales	Budget d'opération	X	X	X	X	X	X	X		Accessibilité de l'autobus par les citoyens
4.2. Consulter les jeunes ados afin :										
- d'identifier les activités qu'ils souhaitent	10 500 \$		X					X		Mise sur pied d'un événement de masse de rapport d'identification
- d'augmenter l'offre de service (activités) pour préadolescents et adolescents	5 000 \$			X				X		Proposition de nouvelles activités
- d'investir dans une maison de jeunes adéquate ou rentabiliser l'utilisation du Boulodrome	n/a				X					Identification d'un lieu de rencontre pour les adolescents
4.3. Favoriser la tenue de fêtes de quartier; mettre sur pied des activités pour favoriser le bon voisinage (ex. : faire décorer les plates-bandes par quartier, etc.)	5 000 \$ Fêtes de quartier	X	X	X	X	X	X	X		Organisation de 2 fêtes de quartier/an
4.4. En partenariat, étudier la faisabilité d'ouvrir un nouveau centre multifonctionnel qui répondrait aux besoins des familles (piscines, salles communautaires, de spectacles, etc.)	À définir	X	X					X		Rapport de faisabilité
4.5. Ajouter des tables de pique-nique et des poubelles dans les parcs	15 000 \$ par année	X	X	X	X	X	X	X		Plus d'équipements, selon les besoins

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.6. Mettre sur pied des activités de sensibilisation à la vie démocratique de l'arrondissement auprès des jeunes (ex. : maire d'un jour, col bleu ou col blanc d'un jour, des différentes directions, selon des thèmes ou des métiers pratiqués aux Travaux publics, etc.)	n/a	Rencontre des directeurs de mai à juillet	X	X	X	X	X	X	- Institutions d'enseignement - Commission scolaire de la Pointe-de-l'île de Montréal	Développement de connaissances par les jeunes sur les différents volets de l'arrondissement
4.7. Rencontrer les directions des écoles primaires de l'arrondissement pour leur proposer des visites guidées de la maire et des rencontres thématiques sur la vie démocratique et le recyclage	n/a		X	X	X	X	X	X	- Institutions d'enseignement - Commission scolaire de la Pointe-de-l'île de Montréal	Étudiants mieux informés
4.8. Concevoir une présentation Power Point destinée aux élèves du primaire portant sur la vie démocratique d'Anjou et le fonctionnement de l'arrondissement	n/a		X	X				X		Présentation disponible sur demande
4.9. Offrir aux principales institutions d'enseignement de niveau secondaire la possibilité que des jeunes puissent effectuer des stages d'observation pour certains types d'emploi (bureau, métier, secrétariat, etc.)	n/a		X	X	X	X	X	X	- Institutions d'enseignement - Commission scolaire de la Pointe-de-l'île de Montréal	Support auprès du milieu pour les jeunes
4.10. Lors d'activités extérieures organisées par l'arrondissement et/ou ses partenaires, tenir un stand pour présenter les activités municipales tout azimuts	2 000 \$		X	X	X			X		Réalisation d'un cd promotionnel, présentation de nos plateaux d'activités, pochette promotionnelle incluant dépliant

## PLAN D'ACTION 2006-2011



## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.11. Lors des activités du conseil d'arrondissement, de consultations publiques, etc., prévoir un service de garde afin de permettre une participation accrue des familles à la vie démocratique de l'arrondissement	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Selon les besoins, service offert sur réservation (ex. : lundi avant 15 h)
4.12. Réaliser une campagne d'information annuelle sur le règlement en vigueur, l'accès à la propriété, les diverses politiques dont la politique de la famille, la propreté, le civisme, etc.	n/a	X	X	X	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée portes ouvertes</li> <li>- Bulletin mensuel (10) <i>Regards sur Anjou</i></li> <li>- Nouveaux règlements (ex. : moteur au ralenti)</li> </ul>
4.13. Dans le but d'assurer le suivi de la politique de la famille, nommer un conseiller responsable des questions famille	n/a		X					X		Suivi du dossier par le politique
4.14. Mettre en place un comité de suivi composé de citoyens afin de les consulter sur les thèmes d'intérêt pour améliorer la qualité de vie sur le territoire	n/a			X				X		Suivi du dossier par le politique

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.15. Accueillir les nouveaux arrivants à la mairie d'arrondissement afin qu'ils puissent rencontrer le maire et les conseillers, faire un tour de ville en autobus, etc.	n/a	X	X	X	X	X	X	X		2007 : activité jumelée à la journée portes ouvertes Promotion d'Anjou auprès des nouveaux citoyens
4.16. Communiquer davantage auprès des familles, notamment sur les événements et activités (incluant leurs coûts) qui leur sont destinés, sur la valorisation du rôle de la famille, sur la vie de quartier, et ce, dans le bulletin mensuel Regards sur Anjou et le cahier loisirs, par le biais du site Internet et du téléphone	n/a	X	X	X	X	X	X	X		- <i>Regards sur Anjou</i> - Programme pour la famille - Site Internet - Cahier loisirs
4.17. Développer des stratégies pour une meilleure communication avec les familles des diverses communautés culturelles par des fêtes de quartier, la journée portes ouvertes, etc.	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Journée dédiée à la famille par une invitation dans le <i>Regards</i> , par des affiches et autres institutions ainsi que dans les commerces
4.18. Mettre sur pied une campagne promotionnelle Anjou « Le joyau de l'Est de l'Île de Montréal », destinée à inciter les familles à venir s'installer à Anjou (faire valoir les activités culturelles et de loisirs, l'employabilité, l'environnement, etc.)	n/a							X		- Support visuel - Bottin du citoyen

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.19. Faire un sondage auprès des familles pour identifier les besoins et connaître leur degré de satisfaction à l'égard des services offerts aux familles	n/a	X	X					X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2006 : sondage sur la « politique de a famille » distribué dans tous les foyers.</li> <li>- 2007 : consultation publique</li> <li>- Conception d'un coupon-réponse pour commentaires des citoyens dans le <i>Regards sur Anjou</i></li> </ul>
4.20. À tout nouveau citoyen d'Anjou, continuer de remettre une carte géographique de l'arrondissement ainsi qu'une pochette informative; bonifier la carte géographique pour y inclure les lieux où se déroulent les activités municipales et associatives	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Remise de documents portant sur l'arrondissement aux nouveaux résidents
4.21. Profiter du 50 <sup>e</sup> anniversaire pour mettre de l'avant les attraits de l'arrondissement (campagne de publicité, etc.)	Corporation des fêtes du 50 <sup>e</sup>	X						X	Corporation des fêtes du 50 <sup>e</sup>	Activités durant toute l'année et Festival réalisé en juin 2006

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.22. Ajouter du mobilier urbain dans les aires de verdure et sur les rues	En 2007 : 1. Banc : 850 \$ 2. Poubelle : Montréal 3. Table à pique-nique : 1 400 \$	X	X	X	X	X	X	X		Plus de monde qui fréquente les espaces verts
		Selon les budgets disponibles								
4.23. Dans les édifices municipaux qui ont un service à la clientèle, faciliter l'accès pour les familles (chaises d'enfants, coin lecture et de jeux, coin pour les poussettes, tables à langer, ascenseurs accessibles dans tous nos centres, etc.)	En 2007 : - Chaise d'enfant : 165 \$ - Coin lecture (livres) : 165 \$ - Jeu : 115 \$ - Table à langer : 275 \$ TOTAL (aménagement dans tous les édifices?) : ± 1 000 \$	X	X	X	X	X	X	X		Activités pour les enfants lors de la visite des parents dans les installations de l'arrondissement
		Selon les budgets disponibles								

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.24. Rendre disponibles du compost, des fleurs (annuelles et vivaces) et des arbres aux familles pour aménager leurs plates-bandes en face de leur résidence (boulevards et ronds-points).	En 2007 : - Compost (transport et salaire) : 225 \$ - Fleurs (1 000 caissettes) : 3 500 \$ - Arbres (hauteur entre 200 à 250 cm) : 5 000 \$ - Salaires (2 cols bleus – 450 \$ et 1 responsable à l'information – 220 \$) : 670 \$ TOTAL : ± 9 395 \$  Tulipes (estimation) : 2 000 \$							X	- Ville de Montréal - Centre St-Michel	- Sensibilisation des jeunes à ce genre d'activités - Participation de l'arrondissement et de la Ville centre - Bonne activité familiale
		Selon les budgets disponibles								
4.25. Mettre sur pied une journée « Blitz-embellissement » afin d'accroître le sentiment d'appartenance auprès des familles)	n/a			X				X		Accroissement du sentiment d'appartenance des familles

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.26. Concevoir et distribuer une brochure explicative sur les tâches des différents secteurs des travaux publics	Journée portes ouvertes  TOTAL : entre 15 000 \$ et 20 000 \$	X						X		- Promotion des activités des directions - Diffusion des services offerts à la population
		Selon documents disponibles								
4.27. Offrir aux familles des visites guidées des bâtiments et des stations de pompage (explications des opérations)	Journée portes ouvertes  En 2007 : - Dépliant explicatif : 5 000 \$ - Salaires des employés (3 stations – 1 500 \$ et 1 bâtisse – 500 \$) : 2 000 \$ TOTAL : ± 7 000 \$		X	X	X	X	X	X		- Émission de l'information de la situation des infrastructures angevines - Population mieux informée

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.28. Prévoir un plan d'installation ou de modification des infrastructures des bâtiments afin de permettre aux familles et aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux comptoirs de service (handicapés, femmes enceintes, poussettes d'enfants, etc.)	Bâtisse située au 7171, av. Bombardier - Ascenseur : 30 000 \$ - Monte-charge : 18 000 \$ - Modification à la structure : ± 125 000 \$	Plans et devis T.P.	Réalisation T.P., plans et devis autres bâtisses	Plans et devis autres bâtisses et réalisation des travaux planifiés	X	X	X	X		Meilleur accès à toute la population d'Anjou aux services dispensés par l'arrondissement
4.29. Rendre davantage accessible les locaux loués par l'arrondissement aux organismes qui reçoivent les familles et les personnes à mobilité réduite	n/a		X	X	X	X	X	X		Préoccupation lors de location de locaux par l'arrondissement
4.30. Faire connaître davantage les règlements de bon voisinage	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Journée portes ouvertes
4.31. Poursuivre le plan de modernisation des espaces verts et des parcs, tout en tenant compte des clientèles présentes	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Services répondant aux besoins
4.32. Prévoir l'aménagement de jeux d'eau qui tiennent compte des populations visées (catégorie d'âge des enfants) sur tout le territoire	Programme triennal d'immobilisation	X	X	X	X	X	X	X		Amélioration des services aux jeunes familles
4.33. Au près des jeunes, tenir une campagne de promotion sur le recyclage, sur l'utilisation des pesticides, sur le compostage, etc.	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Projet pilote à évaluer en 2007

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### MILIEU DE VIE (suite)

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
4.34. Faire un numéro spécial famille dans le Regards sur Anjou consacré à la journée portes ouverts	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Parution annuelle et réalisation de l'événement en septembre



## PLAN D'ACTION 2006-2011

### 5. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

L'offre en loisirs, sports et culture est généralement une réalité qui gagne à être mise en valeur. Il est certain que tout n'est pas parfait et que toutes les infrastructures ne sont pas toujours disponibles, mais déjà l'idée de se donner l'occasion de revoir l'offre de service et de l'adapter à la réalité des familles peut avoir un impact certain pour en accentuer l'attrait et l'usage. C'est l'occasion d'être créatif et de se rapprocher davantage de la clientèle famille.

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
5.1. Améliorer l'offre des camps de jours en offrant des camps spécialisés (musique, science, théâtre, cirque, etc.) – faire l'analyse de ce type d'offre avant de la mettre sur pied	Autofinancement				X			X	Entrepreneur	Offre de service élargie – clé en main
5.2. Étudier la faisabilité d'améliorer les heures d'ouverture de la bibliothèque et de sa succursale	Budget corporatif	X		X				X		En 2006 : rapport de faisabilité et première phase À venir : deuxième phase du plan de rattrapage
5.3. Mettre en place un lieu de rencontres intergénérationnelles pour la tenue d'activités familiales	n/a				X			X	X	Locaux spécifiques – budget du centre multifonctionnel
5.4. rendre accessible des plages aux bibliothèques pour activités spéciales (ex. : Mois de l'histoire des Noirs, Semaine québécoise de la famille, Semaine de la nutrition, etc.); offrir un lieu convivial pour des activités et des rencontres familiales (projet secteur petite enfance à la bibliothèque Jean-Corbeil)	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Programmation et lieux adaptés pour les familles
5.5. Développer des activités qui favorisent les contacts intergénérationnels (ex. : activités de lecture, heures du conte l'après-midi, heures du conte sur l'herbe...) qui impliquent les grands-parents; poursuivre et étendre le projet « contact » *(actuellement en place et qui provient des services corporatif de la Ville de Montréal) auprès des organismes qui ont un mandat <i>famille</i> à Anjou (ex. : Le Carrousel du P'tit Monde)	Équipement : 2 000 \$		X	X	X	X	X	X	X	Réalisation d'activités nouvelles

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### **LOISIRS, SPORTS ET CULTURE (suite)**

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
5.6. Favoriser et, s'il y a lieu, soutenir l'organisation d'événements familiaux comme <ul style="list-style-type: none"> <li>- les fêtes de la rentrée</li> <li>- la parade du père Noël</li> <li>- la fête de la famille</li> <li>- la journée portes ouvertes</li> <li>- etc.</li> </ul> Relancer et élargir le programme de <i>l'heure du conte sur l'herbe</i>	Budget d'opération :  2 000 \$ 60 000 \$ 6 000 \$ 30 000 \$	X	X	X	X	X	X	X	X	Offre de 4 événements famille
5.7. Améliorer les équipements existants (jeux 3-5 ans et 6-12 ans) dans tous les parcs et ajouter des aires de basket-ball et de skate park	Plan triennal d'immobilisation	X	X	X	X	X	X	X		Nouvelles installations et nouveaux modules de skate park
5.8. Développer davantage la politique de tarification familiale pour les activités et les services	n/a	X	X	X	X	X	X	X		Mise à jour de la tarification familiale et révision annuelle
5.9. Prévoir un système d'inscription par Internet	Budget corporatif					X	X	X		Révision du mode d'inscription en lien avec projet e-cité de la Ville de Montréal

## PLAN D'ACTION 2006-2011

### 6. PARTENAIRES

L'arrondissement doit son existence, ses symboles, ses pratiques et son patrimoine aux personnes qui l'ont fait et qui ont créé sa communauté. C'est l'ensemble des gestes posés par les uns et les autres qui déterminent le caractère et les attraits. Au-delà des citoyens, il y a leurs représentants, partenaires entre eux et avec la Ville à la réponse aux besoins et à l'amélioration du milieu. L'arrondissement est l'un des grands acteurs. Il se doit de valoriser ces réseaux et de travailler avec eux.

MESURES	PRÉVISIONS BUDG.	ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION						RESPONSABLES		RÉSULTATS
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	Administratif	Partenaires	
6.1. Développer en partenariat les services de travailleurs de rue afin d'intervenir davantage auprès des jeunes et participer à la recherche de bailleur de fonds	10 000 \$	X	X	X	X	X	X	X		Intervention dans le milieu
6.2. En collaboration avec les écoles, étudier la faisabilité de bonifier l'offre d'activités parascolaires; ouvrir l'aréna Chénier pour ce type d'activités et/ou durant les heures de classe; faire une approche auprès des écoles pour voir les disponibilités	n/a	X	X	X	X	X	X	X	Écoles et conseils d'arrondissement	Rapport de faisabilité et réalisation d'activités
6.3. Soutenir l'offre d'activités et de services offerts par les organismes communautaires dans le secteur du Haut-Anjou	5 000 \$	X	X	X	X	X	X	X	X	Bonification de l'offre de service
6.4. Promouvoir le développement des parcs-écoles suivants : - 2008 : école Wilfrid-Pelletier - 2009-2010 : école Jacques-Rousseau - 2011 : école Dalkeith	Plan triennal d'immobilisation	X	X	X	X	X	X	X	X	Ententes à prendre avec les écoles et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île de Montréal
6.5. Augmenter la participation de l'arrondissement dans les lieux de concertation des familles présentes sur le territoire afin de mieux faire connaître Anjou (ex. : fête de la famille, journée portes ouvertes, Rocha, milieu scolaire, etc.)	n/a	X	X	X	X	X	X	X	X	Accroissement de présences dans le milieu
6.6. En collaboration avec le CSSS, déterminer comment l'arrondissement pourrait souligner la naissance des nouveau-nés sur le territoire	n/a	X	X	X	X	X	X	X	Carrefour Solidarité	Soutien aux organismes et aux familles